



SAISON 2023/2024

Reprise des cours à partir du Vendredi 8 septembre 2023 à 17H45

Vous souhaitez vous licencier ou renouveler votre licence ou celle de votre/vos enfants, merci de suivre la procédure ci-dessous :

1 - Aller sur le site de la fédération française de judo FFJDA pour prendre votre licence ou la renouveler : <https://moncompte.ffjudo.com/prise-licence>

Ou flasher ce QR CODE



2 - Compléter le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site du club : <https://judochalamont.ffjudo.com/page/saison-2023-2024-1>

Ou flasher ce QR CODE



3 - Finaliser votre dossier d'inscription lors des permanences :

- les vendredis 15 et 22 septembre au dojo à partir de 18 heures
- ou les samedis 16 et 23 septembre au dojo à partir de 10 heures
- ou au forum des associations le samedi 9 septembre matin

Pour valider l'inscription, le dossier doit contenir :

- La feuille d'inscription dûment remplie en format papier par vos soins ou saisie en ligne à récupérer et signer lors des permanences.
(La signature de la feuille d'inscription vaut acceptation et validation du règlement intérieur)
- Un moyen de règlement (voir conditions ci-dessous)
- Les justificatifs des diverses aides (Chéquier jeune, pass'region, pass'sport, mairies...)
- Le certificat médical pour les nouveaux licenciés majeurs, ou l'attestation QS sport que vous trouverez sur la page : <https://judochalamont.ffjudo.com/page/saison-2023-2024-1>
Pour ceux qui ont un passeport, le certificat médical doit être inscrit dessus avec tampon du médecin de - de 3 ans (à l'endroit de la vignette) et comporter la notion : « apte à compétition »

L'accès aux tatamis ne sera pas autorisé sans dossier complet après le 23 septembre 2023.

Conditions et modalités de règlement :

Possibilité de règlement en 3 fois par chèque, encaissements sur septembre / octobre / novembre.

Règlement possible par CB en une seule fois.

ANCV chèques vacances, coupon sport, chéquier activités enfants de la commune de Chalamont, PASS RÉGION, Chéquier Jeunes 01 et PASS'SPORT.

↪ Montant mardi/vendredi = **174€ DE COTISATION + 41€ LICENCE avec ASSURANCE soit 215€**

↪ Montant éveil (samedi) / self-défense (vendredi) = **154€ DE COTISATION + 41€ LICENCE soit 195€**

↪ Montant Taïso/renforcement musculaire = **120€ DE COTISATION (sans licence).**

-20€ pour chaque inscrit supplémentaire de la même famille

Pour toutes informations :

Yann GRAND Professeur : 06.21.55.23.83

Email: judochalamont@live.fr

Groupe Facebook: **Judo Chalamont**

Site : <https://judochalamont.ffjudo.com>

François DEBIAS Président : 06.63.43.61.70

Pour tout ce qui est administratif, contacter le bureau par mail : bureau.judochalamont@gmail.com